

ETAIN INFORMATIONS

Supplément du bulletin municipal

Novembre 2011

LA SECURITE ENCORE ET TOUJOURS RESTE UNE PREOCCUPATION DES CITOYENS

Après la dramatique agression qui a coûté la vie à Monsieur Jacques MOREL, mes premiers mots vont à Madame MOREL, à ses enfants, à toute la famille : au nom de la municipalité, je les assure de notre sympathie et de notre affection. Nous sommes de tout cœur à leurs côtés dans cette cruelle épreuve.

Les mots faciles ne sont pas la solution à l'insécurité.

L'insécurité est une préoccupation majeure des citoyens et des Elus à ETAIN, comme partout en France. Elle s'ajoute aux préoccupations quotidiennes, le pouvoir d'achat des familles, les difficultés de l'emploi, la pauvreté et la crise financière qui n'en finit pas. L'insécurité est une question trop sérieuse pour qu'on la réduise à des mots faciles.

Il est utile de rappeler que les trois jeunes alcoolisés à l'origine des coups sont incarcérés. Deux d'entre eux étaient déjà connus des services de gendarmerie et de police, pour dégradation de biens publics, tags, feux de poubelles, nuisances sonores, etc ...

Il est absurde d'analyser la délinquance indépendamment de la Société dans laquelle elle se développe : toutes les études démontrent le lien étroit entre délinquance juvénile et niveau du chômage chez les jeunes.

La prévention est assurée par les collectivités, Ville d'ETAIN, CODECOM et par les services de l'Etat.

Quand il est question de sécurité, il y a deux niveaux

Le premier concerne la prévention assurée par nos deux collectivités, la Ville et la CODECOM. Nous soutenons au mieux les associations sportives et culturelles. Le centre social et culturel aidé par la CAF et la CODECOM a engagé une démarche participative pour prévenir la délinquance en direction des jeunes déscolarisés ou sans emploi... Le Centre Social, de plus, envoie des jeunes à Centre Aide afin d'agir contre les

addictions. De leur côté, Pôle Emploi, la maison de l'emploi ou la mission locale pour les jeunes travaillent à proposer des formations ou à aider à la recherche d'emploi.

Le deuxième niveau est le volet enquête, après plainte, qui relève essentiellement de la gendarmerie nationale. Mais, si des citoyens ayant identifié les auteurs portent plainte sans donner de nom, alors l'enquête de gendarmerie n'est pas facilitée et ne peut le plus souvent aboutir.

La CODECOM a créé un CISPD voici deux ans

De plus, la CODECOM, le 17 juin 2009, a créé un comité intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) qui se réunit régulièrement en présence du Sous-Préfet, du Procureur de la République, des responsables de la gendarmerie et différents partenaires (voir page 4). Sur un plan plus fondamental : que pouvons-nous face à la montée du chômage et du sans emploi particulièrement élevés chez les jeunes ? On le voit bien avec la zone industrielle et la ZAC : les créations d'emplois sont difficiles en cette période de crise.

Où est passée la promesse du Chef de l'Etat ?

Mais qui est donc responsable de l'insécurité ? Je tiens à rappeler l'engagement de Nicolas SARKOZY alors Ministre de l'Intérieur dans une lettre aux Maires de France en septembre 2002 : « **la gendarmerie sera dotée de moyens importants en personnels dans le cadre d'une réorganisation, afin d'optimiser son offre de sécurité pour l'ensemble du territoire sur lesquels elle exerce sa surveillance** ».

A cette époque, fût créée la Communauté de Brigades d'ETAIN, BOULIGNY et FRESNES(C.O.B.) exerçant ses responsabilités sur trois cantons ruraux avec un périmètre et des distances à parcourir trop importantes. (84 communes)

J'ai, comme d'autres, émis des réserves à cette création en proposant le regroupement des brigades de BOULIGNY et de PIENNES toutes proches, afin de limiter le territoire de notre Com-

munauté de Brigades. Nous n'avons pas été entendus. Quand des citoyens signalent la présence de malfrats dans une commune et que notre brigade d'ETAIN n'est pas de service, que celle de BOULIGNY ou de FRESNES intervient une demi-heure plus tard... on voit bien la conséquence des distances à parcourir... Quelle est son efficacité ?

Autre réalité significative : Sur un effectif global de 23 gendarmes, notre COB était encore dotée en 2005 de **9 officiers de police judiciaires (OPJ)** chargés de mener les enquêtes. Aujourd'hui, après le départ en retraite d'un OPJ, un deuxième quittera la gendarmerie fin décembre. Nous n'aurons plus que six O.P.J et dix neuf gendarmes au 1^{er} janvier. Quand seront-ils remplacés ? Je n'ai malheureusement pas de réponse précise à ce jour.

Soyons clairs : les élus soutiennent les efforts de la gendarmerie mais celle-ci manque de moyens, ici comme ailleurs. Les congés de maladie ne sont plus remplacés même si notre brigade est dotée de quelques jeunes réservistes qui n'ont pas le même rôle. La gendarmerie subit de plein fouet la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) comme l'éducation nationale et la santé. Savez-vous que **9 000 emplois ont été supprimés en trois ans** dans la gendarmerie et la police nationale dont 3 000 pour cette seule année 2011 ?

Où est passée la promesse du Chef de l'Etat de doter nos gendarmeries de moyens importants en personnels ?

La justice aussi manque de moyens.

Lors de la réunion du CISPDP le 19 janvier 2011, le Procureur de la République a déclaré : **« chaque année sur le nord meusien, 6 000 à 7000 plaintes sont déclarées dont 1 500 seulement sont traitées par lui-même et ses collaborateurs ».**

Information du Capitaine GAUTHIER, Commandant la COB : **« entre 2009 et 2010 à ETAIN, nous avons assisté à une baisse des atteintes aux biens, des crimes et délits ».**

Pour l'année 2011, la Ville revient à son niveau de 2009. Un exemple de lenteur : peu avant Noël 2009, des tags sont découverts sur la gendarmerie. Plainte de la Ville. Enquête bouclée par la brigade en moins de quinze jours. Auteur identifié. Transmission au Parquet.

Lors de cette même réunion du CISPDP, un an après les faits, le Maire et Président de la CODE-

COM interroge Monsieur le Procureur sur les lenteurs de la justice et de la réponse pénale, parfois de douze à dix-huit mois après les faits.

Jugement du 24 avril 2011 : l'auteur des tags est **« condamné à huit jours d'emprisonnement avec sursis et mise à l'épreuve durant deux ans ».** Le jugement indique en outre que **« le jeune concerné devra exercer une activité professionnelle ou suivre un enseignement ou une formation professionnelle. Désigne le Juge d'application des peines de VERDUN aux fins d'exécuter le suivi de la mesure ».**

Aucune suite, six mois plus tard... mais compréhensible, quand on sait que **nous n'avons qu'un seul Juge d'application des peines dans le nord meusien pour les personnes jugées et laissées en liberté.**

La justice manque de moyens, comme en témoigne le mouvement de protestation des personnels de la justice au printemps dernier.

L'insécurité augmente dans l'ensemble du pays.

La récente statistique de l'observatoire national de la délinquance enregistre **« une augmentation notoire des violences contre les personnes entre juin 2010 et juin 2011 ».**

C'est un fiasco total du gouvernement en matière de lutte contre l'insécurité malgré le vote de 17 lois dites sécuritaires depuis 2002... L'observatoire précise qu'aucune étude scientifique ne démontre l'efficacité de la vidéo protection pour lutter contre la délinquance.

10 000 euros c'est le prix de trois caméras

La municipalité a sollicité trois devis afin d'installer trois vidéo protection dans la Rue Raymond Poincaré. Nous avons ces devis depuis le printemps. Les élus sont partagés sur l'utilité de ces dispositifs. La décision du conseil municipal n'est pas encore prise. Il y a le pour et le contre.

L'une d'entre elles sera installée dans la cour de l'Harmonie Stainoise où l'ascenseur qui permet aux personnes à mobilité réduite d'accéder aux permanences médicales a subi trois dégradations. Il est prouvé que l'installation de caméras en ville déporte les dégradations et les cambriolages dans les autres quartiers. Alors faut-il en installer partout ? Voilà une question qui suscite débat d'autant que la dépense serait énorme en période de contraintes budgétaires fortes.

En outre, aucune étude scientifique ne démontre l'efficacité de la vidéo protection pour lutter

contre la délinquance.

Non à la récupération politicienne

Le drame du 20 octobre 2011 fait l'objet d'une récupération politicienne. Il y a effectivement une bonne dizaine de personnes qui posent problèmes dans la Ville et sont concernés par la drogue et l'alcoolisme. Les soins constituent la première réponse qui ne peut venir que des professionnels de santé qualifiés dans ce domaine bien plus que des élus. Nous avons aussi la chance d'avoir une association « Bleu Ciel » dont l'objectif est de lutter contre les addictions. Dans l'Est Républicain du 30 octobre 2011, Monsieur DHYVERT crie au scandale et déclare que « **tout le monde s'en fout** » avant de stigmatiser la Ville et la CODECOM. La ficelle est un peu grosse ... Sachez tout de même que Monsieur DHYVERT a fait deux exposés sur ce thème devant l'assemblée générale de la CODECOM auxquels s'ajoutent deux rencontres avec des élus de la Ville. Sachez encore que « Bleu Ciel » organise des permanences dans les locaux d'OXYGENE et du centre social avec l'accord des propriétaires, Ville et CODECOM. Quels résultats à ce jour ?

On est d'accord pour agir ou pas ?

Pour notre part, nous n'oublions surtout pas le comportement de certaines familles..

Une question à Bleu Ciel : **si cette association est prête à engager des actions durables et structurées, alors la Ville ou la Codecom la soutiendra. C'est clair.**

Il ne suffit pas de dire, comme les élus, qu'on ne jette pas la pierre à la gendarmerie.

La sécurité avec ces trois volets prévention, dissuasion, sanction est une affaire de solidarité nationale et locale.

Aujourd'hui, oui ou non, est on favorable à une action commune pour exiger des personnels suffisants dans la gendarmerie et la justice aujourd'hui sinistrée par la R.G.P.P. ?

Le renforcement actuel des effectifs de la gendarmerie annoncé par Monsieur le Sous-Préfet doit être durable **avec des personnels qualifiés et pas seulement jusqu'au 31 décembre.**

Au-delà des mots faciles, les élus sont disponibles dans ce but.

Aujourd'hui comme hier, nous sommes déterminés à poursuivre nos actions de prévention, la médiation, le renforcement des liens avec les services sociaux du Conseil Général, ...

Jean PICART et les adjoints

UNE CONTRADICTION

Quand le Maire et les Adjoints disent « il faut exiger de l'Etat des moyens supplémentaires pour la gendarmerie et la justice », les opposants ne les suivent pas. En revanche, ils demandent un policier municipal supplémentaire à la charge du contribuable stainois ...

DES PRECISIONS CONCERNANT L'EAU FLUOREE DANS LA VILLE HAUTE

La source d'Ornes continue à baisser : le recours au forage de Bloucq est donc plus important d'où un léger dépassement du taux de fluor dans la ville haute. Le problème ne sera pas définitivement réglé avant début janvier, lorsque le raccordement au réseau de Warcq sera effectué. Pour ces travaux, le marché public est lancé depuis le 21 octobre.

Les prescriptions données par la ville le 10 octobre sont donc maintenues.

Une note de l'Agence Régionale de Santé en date du 4 novembre précise toutefois : « mes services ont questionné le Centre Anti Poison de Nancy. Il ressort de ces échanges que l'utilisation de l'eau pour le lavage et la cuisson des aliments est possible en raison de l'absence de risque de fluorose du fait de :

- l'eau de lavage et de cuisson n'est pas consommée (l'eau utilisée pour la boisson est de l'eau embouteillée ou de l'eau sans fluorure mise à disposition par vos soins)

- la dose maximale possible est inférieure à 4,5 mg/litre (valeur relevée dans l'hypothèse peu probable d'une absence de dilution de l'eau issue du forage de Bloucq avec l'eau provenant de la source du Bois de Chaume à Ornes).

- **la dose actuelle relevée (2,4 mg/litre) sur la commune est une dose relativement faible au vu de la durée d'exposition** (estimée à 3 mois).

Une réévaluation du risque sera toutefois réalisée si la durée d'exposition devait perdurer au-delà de 3 mois ».

Un conseil : si vous mélangez un litre d'eau sans fluor avec un litre d'eau du robinet, vous baissez le taux de fluor à 1,2 mg/litre : **rien à craindre pour la santé.**

ON NE S'EN FOUT PAS, ON TRAVAILLE

Notre politique de prévention est incontestable

- **Depuis 1995 à la Ville, depuis 1999 à la Codecom**, les Elus soutiennent le mouvement associatif et culturel qui regroupe **des centaines et centaines de jeunes**. En 1998, nous avons ouvert une maison des jeunes. Nous en sommes fiers. Ce n'est malheureusement pas le cas de toutes les collectivités.
- **Avec Muriel Fabe** Adjointe aux Affaires Sociales, nous entretenons des liens étroits avec le Centre Médico social afin de résoudre les difficultés des familles et en particulier lorsque les jeunes dérapent.
- **Depuis 2004, nous avons recruté un brigadier de police municipal** qui entre autres, travaille à élucider certains méfaits aux côtés de la gendarmerie.
- **17/06/2009** : création du Comité Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) en présence du Sous-Préfet, du Procureur de la République, et d'acteurs locaux, les chefs d'établissements de l'Ecole Elémentaire et du Collège, du Centre Médico Social, du Centre Social et Culturel et d'Elus. Le CISPD s'est régulièrement réuni en présence du Sous-Préfet, du Procureur de la République, des responsables de la gendarmerie et des différents partenaires locaux.
- **26/01/2010 et 19/01/2011** : réunions du CISPD
- **Juin 2011** : rencontre avec l'UCIA sur les projets de vidéoprotection et de zones bleues
- **Les groupes de travail du CISPD se sont régulièrement réunis** sous l'impulsion d'Anne-Marie Beauchet et de Danièle Billy afin de travailler sur un constat partagé : la violence verbale et physique dans toutes les écoles. Conclusion : l'organisation de 3 stages de formation à la gestion des conflits et à la médiation scolaire. Ces 3 stages se sont tenus en mars 2009, février et mars 2011. Les participants : DDEN, enseignants, parents, personnels de la Codecom et du Centre Social, des adultes qui encadrent les jeunes dans les associations sans oublier les professeurs et le personnel du collège.
- **18/05/2011** : rencontre avec Monsieur Dhyvert, Bleu Ciel, Anne-Marie Beauchet 1ère Adjointe, Muriel Fabe Adjointe aux Affaires Sociales et le Maire.
- **24/05/2011** : lettre du Maire aux 45 Présidents d'associations, avec coupon réponse, avec l'objectif de créer une commission informelle ouverte à toute initiative afin de concevoir une stratégie de lutte contre les addictions. **Le texte de cette lettre était préparée par Monsieur Y. Dhyvert...**
Réponses pour le 10 juin 2011 : nous avons eu **5 réponses sur 45 associations**.
- **08/06/2011** : groupe de travail CISPD
- **16/06/2011** : rencontre avec Monsieur Dhyvert, Bleu Ciel, Anne-Marie Beauchet, Muriel Fabe et moi-même.
Nous lui avons proposé de venir à l'automne à l'Assemblée Communautaire présenter les objectifs de Bleu Ciel.
- **Promesse tenue le 26 septembre** : Bleu Ciel présente ses objectifs devant l'Assemblée Communautaire.
- **13/10/2011** : lettre du Président de la Codecom aux Maires du Canton pour solliciter leur participation à un collectif "addictions". Sur 26 communes, nous avons eu 10 réponses : **6 NON, 4 OUI dont la ville d'ETAIN**.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- ⇒ **En 2009, 4,7 millions** personnes en France ont été victimes de vols ou tentatives de vols et **1,2 millions** personnes ont été victimes de violences physiques.
- ⇒ **En 2010, 1 150 000** personnes ont été mises en cause en France par la gendarmerie et la police nationale .
Un échec pour la politique du Président de la République.

PERMANENCES DDT

Les permanences de la DDT (ex DDE) étaient supprimées à Etain à compter de la rentrée de septembre. Le Maire est monté au créneau afin de rétablir les permanences. Il a obtenu une semaine sur deux au lieu de chaque semaine auparavant. Ces permanences se tiendront en Mairie de 14h30 à 16h30 les 23 novembre, 7 et 21 décembre 2011. **Prendre rendez-vous en Mairie au 03.29.87.10.35 avant le lundi midi précédent la permanence.** La Municipalité conseille vivement de prendre attache avec Monsieur Grégory WILMET avant toute demande de permis de construire ou déclaration préalable.